SCIENCES

APPHQUÉES

Des bassins hydrographiques bien gardés

Surveiller de près la qualité de l'eau en Ontario est un défi. La plupart des bassins hydrographiques du sud de l'Ontario sont surveillés par les offices de protection de la nature (OPN), qui agissent pour la conservation et la gestion des ressources naturelles. Le ministère des Richesses naturelles de l'Ontario, le ministère de l'Environnement et Environnement Canada travaillent tous de concert avec les OPN locaux pour protéger la durabilité des bassins hydrographiques. Les OPN encouragent l'engagement de la communauté et favorisent les projets de restauration de la qualité de l'eau (figure 1).

Les agentes et agents de protection de la nature qui travaillent pour ces organismes ont des tâches très variées, dont mesurer les niveaux d'eau et prélever des échantillons d'eau. Les spécialistes de l'ingénierie, de l'informatique, de la physique, de la chimie et de la biologie travaillent ensemble. La protection de l'eau implique aussi de discuter avec les politiciennes et politiciens pour élaborer des lois et instruire la population. Les villes et les localités ont besoin d'aide pour planifier de nouveaux projets de construction. Les bassins hydrographiques fournissent aux régions urbaines voisines un approvisionnement fiable en eau et doivent être gérés avec soin. Les agricultrices et agriculteurs qui possèdent des points d'eau sur leurs terres doivent comprendre comment protéger l'eau (figure 2).



Figure 2 Les agricultrices et agriculteurs de l'Ontario doivent prendre soin de l'eau qui se trouve sur leurs terres.

Des lois sont en place pour protéger notre eau. Malheureusement, tout le monde ne respecte pas ces lois. Le ministère de l'Environnement fait face à la pollution et à d'autres enjeux touchant la qualité de l'eau. Les agentes et agents de protection de la nature font respecter les lois en donnant des amendes à ceux qui polluent l'eau ou nuisent à sa qualité. Dans plusieurs régions, l'OPN local est la première autorité à laquelle il faut rapporter une violation. Les programmes de gestion des bassins hydrographiques visent la protection de nos ressources naturelles pour les générations futures.

Pour en savoir plus sur les offices de protection de la nature :



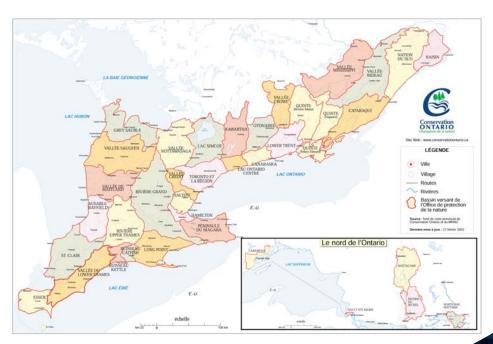


Figure 1 Il existe 36 offices de protection de la nature locaux en Ontario.